

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mai 2023

---

VISANT À RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION  
ET L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1071)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE259

présenté par  
Mme Panonacle, rapporteure

-----

### ARTICLE 12

À la première phrase de l'alinéa 5, supprimer le mot :

« intéressé »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.